

 <https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/benouville-calvados-une-institutrice-mis...>

 De

 3 min read

Bénouville (Calvados) : une institutrice mise en cause pour des mauvais traitements sur les enfants

À quatre jours de la rentrée, c'est une affaire plutôt embarrassante qui éclate à Bénouville dans l'agglomération de Caen, **une affaire de maltraitance présumée sur des élèves de maternelle**. Elle agite les parents d'élèves de l'école Jean et Marie Deschamps, établissement d'une centaine d'élèves, depuis plusieurs semaines. Certains d'entre eux accusent une institutrice de petite section d'avoir commis des mauvais traitements sur leurs enfants. Des plaintes ont été déposées et ces deux derniers jours, selon les informations de France Bleu Normandie, **quatre enfants ont été entendus par les gendarmes**.



Des claques, des doigts coincés dans les portes

Des plaintes ont été récemment déposées par des parents tout à la fois en colère et inquiets. Elles font suite à plusieurs mois d'échanges entre ces parents et la direction académique du Calvados. L'institutrice de petite section mise en cause est accusée par ces parents, sur la foi des témoignages rapportés par les enfants, d'avoir donné **des claques, coincé des doigts dans la porte de la classe**. Sont évoquées aussi **des punitions dans le noir, dans le garage ou le grenier**, et d'autres faits qui datent, toujours selon les parents, de l'arrivée de cette maitresse il y a trois ans.

Nadège Blottière est maman d'un petit Arthur de quatre ans et demi. S'il n'a rien dit au départ, elle l'a vu changer de comportement : *"Il ne voulait plus dormir seul et dans le noir. Lors de son audition chez les gendarmes, il a aussi dit que sa maîtresse l'avait attrapé très fort par le bras"*. Et de poursuivre : *Le problème, c'est que du côté de l'Académie, on nous prend pour des illuminés et l'on ne veut pas nous entendre !"*

Des parents qui mettent la pression avant la reprise de l'école...

Mais l'enquête administrative menée par l'Académie a conclu que les faits n'étaient pas avérés, et que la professeure des écoles pouvait donc reprendre son poste. C'est parce qu'ils refusent de lui confier à nouveau leurs enfants lundi, jour de rentrée, que ces parents, conseillés par leur avocat, ont décidé de porter plainte. **Deux enfants de maternelle ont été entendus ce jeudi par les gendarmes. Deux autres l'avaient déjà été mercredi.** Le procureur de la République a été alerté. La rentrée, lundi matin, promet donc d'être houleuse, assurent ces parents.

...quand d'autres prennent la défense de la maîtresse

Pour d'autres, la démarche entreprise choque. *"L'enquête menée par l'académie était d'un grand professionnalisme, estime pour sa part un autre parent d'élève de l'école de Bénouville qui a contacté France Bleu Normandie. Les conclusions sont claires, il n'y a aucun élément allant dans ce sens. Ces parents non satisfaits se sont tournés vers un dépôt de plainte. C'est leur droit. Mais je tiens à préciser que beaucoup d'enfants apprécient l'enseignante et que sa pédagogie est exceptionnelle. Nous espérons que la rentrée se fera dans le calme."*